Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 40 (1904)

Heft: 50

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLme ANNÉE

N° 50.

LAUSANNE

10 décembre 1904.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Avis. — Les examens de recrues. — La guerre aux définitions. — Chronique scolaire : Ecoles normales de filles du canton de Berne, Vaud. — Revue de la Suisse allemande. — Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *A l'entrée de l'hiver. — Composition. — Dictées. — Récitation. — Pages choisies : Le forgeron. — Arithmétique : le franc et le centime. — Comptabilité pour les jeunes filles.*

AVIS

L'Educateur ne paraîtra pas le 17 courant. Notre prochain et dernier numéro de l'année (Nos 51 et 52), à 24 pages, contiendra la Table des matières et quelques actualités.

Tous nos abonnés ont reçu, à titre gracieux, notre troisième Bulletin bibliographique, qui ne contient pas moins de 170 comptes rendus de nouveautés littéraires à l'usage de la jeunesse.

L'Agenda des Ecoles est sorti de presse. Prière de bien vouloir retourner à la Gérance le Bulletin de souscription encarté dans le N° du 3 décembre.

* * *

Lire dans nos prochains numéros :

L'Instituteur et la politique, par D.-D.

L'Instituteur au village, par A.-R.

Une conférence sur la gymnastique suédoise, par le Dr Tissié. M. M. et J. B.

La Mutualité scolaire, par Gustave Correvon.

LES EXAMENS DE RECRUES

Comme nos lecteurs le savent, M. M. Perrin, adjoint au Département de l'instruction publique du canton de Vaud, a présenté sur cette question un rapport à la dernière réunion des inspecteurs scolaires de la Suisse romande, à Sion. Ce travail corrobore sur plus d'un point le remarquable rapport de M. Gailloz sur le même sujet. Nous donnons dans le numéro d'aujourd'hui quelques extraits et les conclusions de l'étude de M. Perrin, tout en regrettant, que la longueur de ce travail ne nous permette pas de le reproduire *in extenso*.

L'institution qui nous préoccupe n'a pas besoin d'être défendue bien chaudement. Tous ceux qui s'y sont intéressés sont restés persuadés qu'elle a fait faire de notables progrès à notre instruction populaire. Ils ont reconnu qu'elle a peu à peu poussé les cantons à surveiller de plus près l'instruction et à demander davantage de l'école. La statistique, qui indique une augmentation continuelle des bons résultats et une diminution toujours plus sensible des mauvais, le prouve surabondamment. Il est juste de rappeler aussi les progrès faits dans la manière de procéder depuis l'origine.....

***

Il est une influence particulièrement heureuse qu'ont eue les examens de recrues : celle d'attirer l'attention sur les déshérités de l'intelligence. Sans vouloir en rien médire de l'école qui nous a formés, nous n'avons qu'à faire appel à notre souvenir pour y trouver qu'il y a 30 ou 40 ans, on s'adressait surtout aux plus intelligents, à ceux qui pouvaient faire honneur, à ceux dont les parents faisaient facilement les frais d'un bon matériel et d'une fréquentation régulière. Quant à ceux qui étaient peu doués, aux pauvres souvent, on n'avait garde de les trop ennuyer. On procédait comme pour la musique ; en éliminant ceux qui avaient soi-disant la voix ou l'oreille fausses, sans s'inquiéter de les amener à une certaine culture par un travail raisonné. Peu doué, pas intelligent, rien à faire ; restera borné toute sa vie ! Ne l'avons-nous pas entendu et, si maintenant nous l'entendons moins souvent, n'est-ce pas pour une bonne part aux examens de recrues que nous le devons. Car, à 10 ans, il a fallu les faire entendre ces voix, fausses ou non, et les *quatre* et *cinq* ont si fort effrayé qu'on a voulu y remédier, soit en mettant l'enseignement à la portée des faibles, soit en exigeant une fréquentation plus régulière ou en fournissant le matériel nécessaire.

Nous devons ajouter que nous ne voulons pas parler des anormaux, beaucoup moins nombreux qu'on ne le croit généralement et pour lesquels il reste encore tant à faire, mais des enfants que l'école primaire peut développer.

***

Est-ce à dire maintenant que tout est pour le mieux ? Non, n'est-ce pas, et nous voulons passer en revue les améliorations qui nous paraissent désirables.

Celle qui nous semble la plus importante concerne le milieu dans lequel vivent les recrues.

Est-il bien logique d'interroger le jeune homme d'une ville industrielle de la même manière que celui de la campagne ? de poser les mêmes questions à celui de la plaine qu'à celui de la montagne ? Nous ne le pensons pas. On nous objectera que cela rendra bien difficile la tâche des examinateurs. Cela est certain, mais le progrès à réaliser de ce chef n'en vaut-il pas la peine ?

C'est, en effet, une œuvre bien sérieuse et bien patriotique que celle qui nous occupe aujourd'hui. Elle mérite qu'on fasse le possible pour qu'elle donne tous les fruits qu'on est en droit d'en attendre. De quoi s'agit-il surtout ? — De l'impression que laissera au futur citoyen ce moment important de son premier devoir envers la patrie. On ne pourra jamais faire assez pour lui en donner l'idée la

plus haute et la plus sérieuse. De cette journée, il gardera un souvenir agréable ou pénible suivant qu'il aura donné toute sa mesure ou qu'il sentira qu'il aurait pu mieux faire. Qu'est-ce qu'il y a de plus important pour lui que cet examen de son être intellectuel et même moral ! Nous gardons le dernier mot car, quoi qu'on en ait dit, le jugement porté doit être non seulement sur les quelques connaissances acquises, mais sur les qualités déployées pendant l'examen : volonté, sérieux dans le travail, tenue, politesse, tout autant de choses qui aident à porter un jugement exact sur la valeur de l'individu et qui témoignent de l'éducation qu'il a reçue.

Pour arriver à ce résultat, que faut-il avant tout ? — Placer le jeune homme dans le milieu intellectuel qui lui est le plus favorable et qui lui permet de donner toute sa mesure. Il acquerra alors une juste appréciation de lui-même et de là naîtra le désir de progresser. Si ce résultat est atteint, on aura rendu un grand service à celui qui vient de se produire et au pays qui peut compter sur un citoyen mieux disposé et meilleur.

Ne semble-t-il pas que l'examen sanitaire est peu de chose en comparaison sans en nier cependant toute l'importance ?

L'assurance qu'il aura d'être interrogé sur ce qui doit faire le sujet de ses préoccupations habituelles, n'engagera-t-elle pas le jeune agriculteur à se développer dans tout ce qui concerne son activité journalière, à faire son possible pour se rendre mieux compte de la manière de faire fructifier son travail ? S'il sait que la lecture, la rédaction, les calculs et les questions qu'on lui demandera, auront trait à ce qui est sa vie de tous les jours, n'essaiera-t-il pas de faire un effort plus grand pour arriver au but ? Il sentira du moins qu'on n'a pas seulement voulu un résultat, mais qu'on a agi dans son propre intérêt. Si on pouvait amener la plupart de nos futurs citoyens à faire ce raisonnement, quels progrès n'aurions-nous pas à constater !

Ce que nous venons de dire du campagnard peut aussi s'appliquer au vigneron, à l'artisan, au commerçant. On nous objectera à nouveau que la tâche est trop pénible, impossible même. Nous ne le pensons pas si l'on s'en tient aux généralités et aux questions les plus simples. Et, encore une fois, n'en vaut-il pas la peine ? Comme nous avons eu du plaisir quelquefois à entendre interroger une recrue sur sa localité, sur ses occupations, son apprentissage, ses difficultés, les résultats acquis, etc, etc. Nous nous sommes dit alors que le jeune homme devait être bien à son aise et bien heureux qu'on s'intéresse ainsi à lui. Si, en outre, on lui a donné un conseil, une indication, comme il a dû garder un souvenir précieux de son examen et comme le jugement porté doit être plus exact ?

CONCLUSIONS

1. — Les examens de recrues ont rendu de grands services à l'instruction populaire en Suisse.

2. — Ils peuvent être encore une cause de progrès dans l'avenir et doivent être maintenus.

3. — Les questions devront s'adresser davantage au raisonnement et moins au domaine scolaire proprement dit.

4. — Les locaux doivent être suffisants pour que les jeunes gens puissent travailler dans de meilleures conditions.

5. — Les morceaux de lecture seront simples, pratiques et variés.

6. — Les sujets de rédaction tiendront tout particulièrement compte du milieu social.

7. — Les calculs oraux et écrits devront renfermer des questions simples, pratiques et usuelles. Les « trucs » devront être rigoureusement bannis. Les énoncés seront mieux rédigés.

8. — Les questions de connaissances civiques devront avoir une portée plus

générale, s'adresser le moins possible à la mémoire et tenir compte du développement acquis depuis la sortie de l'école.

9. — Le nombre des experts fédéraux sera augmenté. Il ne pourra y avoir plus de 30 élèves par inspecteur.

10. — Le règlement de 1879 sera revisé. M. P.

La guerre aux définitions.

Tous les échos répètent que la définition est chose abstruse, — qu'elle doit suivre et non précéder, — qu'elle est un produit de l'intelligence en travail et non un échantillon des déballages de la mémoire... Les échos le répètent, et le régime des définitions prématurées ou incomprises n'en persiste pas moins.

Voici, en témoignage, une série de phrases relevées dans des compositions d'écoles. Le texte à développer commençait par cette question : *Qu'est-ce que le courage?* et je me hâte de dire que l'on avait eu tort de poser ce point interrogatif.

Quelques élèves, plus intelligents ou plus attentifs, ont gardé une lueur des explications données ou du résumé appris par cœur; ils disent :

Le courage est une qualité qui fait qu'on n'a pas peur.

Le courage est une vertu qui nous donne la force de nous défendre et de défendre les autres en cas de danger.

Le courage est une espèce de sensation de l'âme que l'on éprouve en voyant le danger (ce qui, remarquons-le, s'applique également à la peur).

Le courage est un sentiment qui se passe en nous et qui nous pousse en avant à la baïonnette.

Le courage est ce qui nous fait accomplir de si beaux traits d'héroïsme.

D'autres voient les faits plus ou moins nettement, mais sans avoir la force de généraliser.

Le courage est un acte de dévouement que l'on fait en sauvant quelqu'un qui tombe dans l'eau.

Le courage est une chose courageuse due à un gamin de dix ans; la voici :

Le courage que je connais consiste à sauver la vie à des enfants abandonnés dans une maison en feu.

Le courage, c'est un incendie qui a lieu à deux heures du matin. Les pompiers sont arrivés, etc.

Puis vient la légion des étourneaux qui parlent pour ne rien dire :

Le courage est une présence d'esprit que l'on trouve chez certaines personnes.

Le courage, mon cher, est une grande faculté de l'intelligence que nous pouvons avoir si nous sommes courageux.

Le courage est un emploi vigoureux qui nous fait faire ce qui est difficile.

Le courage est une sorte de société qui comprend les braves et les intrépides.

Le courage est le sort le plus beau et le plus digne d'envie que l'homme puisse connaître, et la femme aussi.

Le courage, c'est de défendre sa poltronnerie contre un plus fort que soi.

Et enfin, le bouquet :

Le courage est un acte de braveté à qui nous devons nous soumettre, comme Winkelried, à la bataille de Sempach, jetant sa hallebarde sur la tête des ennemis.

Conclusion : la définition découlera des faits étudiés, ou elle ne sera pas.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Réorganisation des écoles normales de filles du canton de Berne.

Le bureau du synode scolaire a présenté à la réunion du 29 octobre 1904, à Berne, le rapport suivant sur la réorganisation des écoles normales de l'Etat. Nous pensons que, par son importance, ce rapport mérite d'être conservé dans la collection de l'*Educateur* et nous le faisons suivre ci-après :

« Dans sa séance du 16 avril 1904, le synode scolaire cantonal a transmis à son bureau, pour étude et préavis, une motion qui lui avait été présentée et qui demandait que l'Etat travaille au développement des écoles normales d'institutrices du canton.

Le bureau du synode nomma donc parmi ses membres, dans sa séance du 30 avril 1904, une sous-commission composée de MM. Gylam, Bigler et Jost, et la chargea de se livrer à l'examen de la question.

Pour s'acquitter du mandat qui lui avait été donné, cette sous-commission a visité le 13 août l'école normale des institutrices de Delémont et le 3 septembre, l'école normale d'Hindelbank, et a procédé sur place à une enquête concernant l'organisation de ces écoles, le nombre des élèves qu'elles reçoivent, ainsi que l'état des bâtiments et des locaux dont elles disposent.

Les membres de la sous-commission se réunirent encore le 3 septembre, dans l'après-midi, à la Direction de l'instruction publique pour tirer les conclusions de leur enquête et arrêter les propositions qu'ils présenteraient au bureau du synode. Nous formulons plus loin ces propositions, en les faisant précéder de quelques brèves considérations.

L'école normale de Delémont a-t-elle besoin, en admettant qu'on veuille lui conserver son organisation actuelle, de subir des modifications ?

L'école normale de Delémont est située dans un lieu agréable et sain ; ses bâtiments se dressent à part à quelque distance de la localité et sont entourés de belles et vastes dépendances. — Le dortoir, où couchent 24 élèves, est bas et offre trop peu de place pour un pareil nombre d'élèves. Les lits y sont trop rapprochés l'un de l'autre ; l'air doit s'y vicier et y être malsain en hiver. — La salle d'étude n'est pas assez haute non plus ; l'éclairage naturel y est défectueux, à cause de la petite dimension des fenêtres. — L'établissement n'a que deux cabinets d'aisance pour 24 élèves, la famille du directeur et les domestiques. L'un de ces cabinets est même situé à l'extérieur et on n'y parvient que par une galerie découverte. Cela est absolument insuffisant. — Une école normale devrait disposer d'une salle de bain aménagée pratiquement et facile d'accès. Celle de l'établissement de Delémont, qui se trouve à côté de la buanderie, ne satisfait pas aux exigences et n'est pas utilisable au fort de l'hiver. — Le besoin d'un local spécial comme salle de musique se fait aussi sentir à Delémont. Il y a un piano dans la salle à manger, mais comme cette salle sert en même temps de salle de travail pour les élèves, elle n'est pas toujours libre pour les exercices de musique ; il y a encore un autre piano dans l'appartement du directeur. Il conviendrait donc absolument d'aménager une salle pour les exercices de musique. — Etant donné le nombre actuel des élèves de l'école normale de Delémont, la sous-commission estime que cet établissement ne répond pas aux besoins en ce qui concerne le dortoir, la salle d'étude, les lieux d'aisance, la salle de bain et la salle qui sert aux exercices de musique, et qu'il y aurait par conséquent lieu d'apporter des améliorations dans ces diverses parties de l'installation.

Un agrandissement de l'école normale de Delémont s'impose-t-il ?

Ici, nous rappellerons que la commission des écoles normales du Jura a déjà fait observer, à plusieurs reprises, dans ses mémoires, adressés aux autorités, que l'école normale de Delémont devait être organisée pour une scolarité de trois

ans, à trois classes successives, chaque classe comprenant de 12 à 15 élèves. — Jusqu'à présent, on a vu tous les trois ans de 40 à 45 candidates obtenir dans le Jura le brevet d'institutrice primaire. Sur ce nombre, il n'y en a guère que 24, en moyenne, qui sortent de l'école normale de Delémont. Les autres ont fait leurs études dans les écoles secondaires, notamment à Porrentruy et à St-Imier. Mais dans ces derniers établissements on ne cultive pas assez la pédagogie, la méthodologie et les exercices pratiques d'enseignement, c'est-à-dire que les élèves n'y étudient pas assez ce qu'elles devront mettre en pratique plus tard dans leurs fonctions d'institutrices, et l'on a pu constater que les candidates au brevet primaire, qui sortent directement d'une école secondaire, ne possèdent pas la même instruction solide et rationnelle, tant au point de vue théorique que pratique, que les élèves qui ont fait leurs études complètes dans une école normale. — En admettant tous les ans 12 à 15 nouvelles élèves, l'école normale arriverait à fournir le nombre d'institutrices nécessaires au Jura, et l'on pourrait ainsi renoncer à avoir recours aux écoles secondaires pour former les candidates. — Le système d'entrée et de sortie tous les trois ans présente en outre un grand inconvénient, c'est que les jeunes filles dont la sortie de l'école primaire ne tombe pas sur l'année dans laquelle a lieu l'examen d'admission à l'école normale et qui avaient projeté d'embrasser la carrière de l'enseignement, s'en trouvent détournées si elles ne veulent attendre pendant deux ans encore le moment de cet examen. — Un autre inconvénient encore de ce système, c'est qu'il est très difficile de placer immédiatement 40 à 45 institutrices qui sortent d'un seul coup de l'école normale, tandis qu'une année après ou surtout deux années après, un manque d'institutrices se fait de nouveau régulièrement sentir. — En se basant sur ces considérations, la sous-commission est arrivée à la conclusion que pour avoir annuellement dans le Jura un nombre suffisant d'institutrices formées d'une manière uniforme et rationnelle, il importe d'agrandir l'école normale de Delémont, de manière que cet établissement puisse présenter chaque année 12 à 15 jeunes filles à l'examen du brevet d'institutrice.

L'agrandissement dont on parle nécessiterait-il la construction d'un nouveau bâtiment ?

C'est une question à laquelle il faut d'emblée répondre affirmativement, car ce qui vient d'être exposé ci-dessus montre que même avec le nombre d'élèves actuel les locaux essentiels pour une école normale, tels que la salle d'étude et le dortoir, sont loin de suffire dans l'établissement de Delémont. — Il y a assez de terrain autour du bâtiment actuel pour une nouvelle construction, et il ne serait pas nécessaire de transférer ailleurs tout l'établissement. C'est tout ce que nous dirons ici à ce propos, car la sous-commission ne croit pas avoir à pénétrer plus avant dans cette question de construction. *(A suivre)*. H. G.

VAUD. — **Enseignement de la gymnastique.** — Le Département de l'Instruction publique et des Cultes vient de faire parvenir à tous les instituteurs vaudois un résumé des intéressantes conférences sur l'Education physique données à Zurich, du 26 au 31 octobre 1901, par M. G. Demeny, professeur de physiologie à Paris. Il rappelle aussi, par circulaire du 5 novembre, les instructions données en 1900, concernant l'enseignement de la gymnastique. Dans beaucoup de localités, faute de locaux, d'emplacements ou d'engins, cet enseignement est très simplifié et souvent même supprimé. Nous avouons qu'il serait difficile de rendre les instituteurs responsables de cet état de chose ; les communes qui ne donnent pas aux maîtres un emplacement ou le matériel indispensable, sont seules fautives. Nous connaissons bien des villages, sis sur la pente des monts, où il est impossible de trouver, à proximité des bâtiments scolaires, un terrain permettant d'exécuter les exercices d'ordre, de marche, le saut, les jeux et les exercices préliminaires mentionnés dans le manuel fédéral de gymnastique. Ne

serait-il pas souvent facile d'intervenir d'une façon plus ferme auprès de certaines communes, pour les obliger à se conformer aux exigences du Département ? Puisque le Conseil d'Etat a toujours subsidié dans une large mesure les communes qui ont sollicité son appui pour des acquisitions d'engins de gymnastique, ne pourrait-il pas obliger les communes trop hésitantes à profiter sans tarder de cette manne cantonale ?

*** **Enseignement du chant.** — Comme il l'avait déjà fait ces dernières années, le Département a choisi des chants qui seront mis à l'étude dans toutes les classes primaires du canton, durant l'hiver 1904-05.

Ce nouveau choix nous paraît fort heureux. Les petits chanteront le printemps dans *Avril*, apprendront à respecter les nids en étudiant un joli morceau de Battmann, et aiguillonneront leur patriotisme naissant avec l'air bien populaire de Nægeli, *La Suisse est belle* !... Quant aux grands... Plus on grandit, plus on a besoin de se sentir le cœur d'un patriote ; et le splendide chœur de Heim, *Belle patrie*, ainsi que la *Terre helvétique* de Lauber, leur apprendront à aimer le sol natal. Le morceau, *Soir d'été*, de Pfeil, plaira beaucoup à nos bambins, par sa délicatesse et sa poésie.

Nous constatons avec plaisir qu'on a renoncé à faire répéter, comme ces années dernières, les morceaux étudiés précédemment. Les maîtres auront ainsi le loisir de faire exercer à leurs élèves quelques morceaux de leur choix.

*** **Enseignement intuitif.** — Instituteurs et institutrices auront sans doute éprouvé un grand plaisir en apprenant, la semaine dernière, que le Département mettait à leur disposition un choix de tableaux muraux pour l'enseignement intuitif, et des séries de vues circulantes avec appareils à projections. Les tableaux muraux, choisis dans les collections Leutemann, Deyrolles, Göring et Lehmann, forment un ensemble très complet et pourront faire l'objet de bien des leçons intéressantes dans le courant de l'hiver. La durée du prêt sera d'une semaine au maximum ; c'est un peu court, mais soyons déjà heureux, nous, maîtres de campagne, de la bonne aubaine. Quelles inventions, baroques parfois, n'avons-nous pas déjà faites pour pratiquer l'enseignement intuitif dans nos classes ! Avec les collections du Département, la tâche sera bien simplifiée !

Ce qui réjouira incontestablement le plus les écoliers, ce sont les vues circulantes pour appareils à projections. Comme récompense à leur zèle — si zèle il y a — nous pourrons leur faire passer d'utiles et agréables soirées. P.-E. M.

REVUE DE LA SUISSE ALLEMANDE

Dans la votation du 27 novembre écoulé, le *peuple zuricois* a adopté, à une majorité assez forte, la loi sur les augmentations du traitement du corps enseignant, dont il a été question dans notre journal, il y a quelques semaines.

Nos lecteurs se souviennent sans doute qu'un premier projet d'augmentation avait été repoussé à la votation populaire.

Le même jour, le *peuple soleurois* adoptait une loi augmentant les traitements des fonctionnaires et employés cantonaux. D'après un article de celle-ci, les « Bezirkslehrer » (maîtres aux collèges de district) auront dorénavant, après 20 ans de services, droit à la même pension de retraite que leurs collègues primaires touchent depuis plusieurs années, à savoir 500 fr. au lieu de 300.

Conformément à une décision du Grand Conseil, la ville de *Bâle* a ouvert, cet hiver encore, pour une durée d'environ quatre mois, des classes gardiennes pour élèves de l'école primaire. Plus de 1200 enfants, répartis en 36 classes, sont ainsi occupés utilement, par 70 instituteurs et institutrices, entre 4 et 6 heures du soir, au lieu de rôder dans la rue. Les parents n'ont aucune finance à payer, mais doivent prendre l'engagement d'y envoyer leurs enfants régulièrement. Pour les élèves âgés, la Société d'utilité publique organise chaque hiver des classes de couture et de raccommodage, pour jeunes filles et pour garçons ; ceux-ci y appren-

nent à raccommoder leurs habits et à confectionner des vêtements simples. La même société a fait distribuer, l'année passée, 940 paires de souliers à des élèves pauvres, suisses et étrangers. Le Département de l'Instruction publique, de son côté, en a fait distribuer 148 paires à des élèves suisses, en prélevant la somme sur le montant de la subvention fédérale. Y.

BIBLIOGRAPHIE

Portes entr'ouvertes — Propos du Commissaire Potterat, par Benj. Vallotton. — F. Rouge et Cie., Lausanne, 1904.

Sans doute, il est déjà tard pour présenter au public le joli volume de M. Benj. Vallotton ; c'est qu'en effet son livre est de ceux qui s'imposent d'emblée et qui passent rapidement de main en main, parce qu'ils plaisent à tous : au public par leur gaîté, aux critiques par leur profondeur.

Ce que M. Vallotton nous narre de sa plume alerte, c'est l'histoire d'une collecte des Incurables, telle qu'elle se pratique dans la bonne capitale vaudoise. Un étudiant en théologie — qui remplace le pasteur — et un commissaire de police s'en vont tirer les sonnettes, demander à chacun son obole, et l'auteur, dont l'œil perspicace s'insinue par les portes entr'ouvertes, découvre et décrit des intérieurs divers qui trahissent les goûts et le caractère des habitants. Il fait défiler ainsi sous nos yeux toute une galerie de portraits, où la vérité et la finesse de l'observation se relèvent d'une pointe de douce ironie, à moins que dans la peinture des humbles, elles ne se doublent d'une sympathique émotion.

Vision et reproduction exactes de la réalité, humour, sensibilité, plus d'un se contenterait de ces qualités ; à elles seules, cependant, elles n'empêcheraient pas le livre de rester anecdotique, et la composition, trop décousue, soutiendrait difficilement une œuvre de longue haleine. A ce danger inhérent au sujet, M. Vallotton a paré par l'introduction du commissaire Potterat ; il a fait de lui le personnage principal, qui donne à l'ouvrage sa portée et son unité. C'est autour de sa bonne et sympathique personne que viennent se grouper les figures épisodiques ; les rencontres fortuites, les différents milieux traversés ont sans doute leur intérêt propre, mais surtout ils donnent au commissaire Potterat l'occasion de manifester son caractère, d'affirmer ses goûts, de formuler ses jugements sur les hommes et sur les choses.

Ici, ce n'est plus d'observation seulement qu'il faut parler, c'est de création : des quelques traits qu'a pu fournir la réalité au portrait complet et définitif qu'on nous présente, il y a un abîme ; et il faut remarquer, à la louange de l'auteur, que le départ des deux éléments est presque impossible à faire, et qu'il serait fort risqué de lui dire : « Voici ce que vous avez vu ; voilà ce que votre art a ajouté. » Ce mélange, cette fusion de la vision directe et de la reconstitution psychologique fait de M. Potterat un caractère à la fois typique et vivant. Par sa mentalité, ses procédés intellectuels, ses réactions sentimentales, il incarne le Vaudois, le fonctionnaire bourgeois ; mais en même temps, il est lui-même. Vous pourrez distinguer ce qu'il tient de sa race, de son métier, de sa situation sociale ; mais la complexité des facteurs qui concourent à former son esprit n'en altère point l'unité foncière, et ses opinions religieuses, politiques, esthétiques ou pédagogiques, aussi bien que les actes de sa vie officielle ou privée, découlent d'une source commune et d'un caractère défini. C'est pourquoi il vivra.

Qu'après cela on puisse découvrir quelques faiblesses, des longueurs, des rêveries ou des tirades sans autre utilité que de parfaire les 300 pages — et encore les critiques ne sont pas d'accord sur ces points — il n'importe ; il reste que l'œuvre, amusante et solide, se lit avec plaisir et avec profit, que, grâce à la mesure observée dans l'emploi des provincialismes et des déformations orthographiques, on y peut revenir sans lassitude et sans déception, et que, par conséquent, elle mérite d'être placée au nombre des meilleures productions de notre littérature romande contemporaine. H. Matthey.

PARTIE PRATIQUE

A l'entrée de l'hiver.

Voici la neige! voici l'hiver! Les enfants bondissent et sont dans le ravissement. Tous, sans distinction de conditions, d'âge, voire même de sexe, applaudissent au précurseur des frimas et font maints projets de parties joyeuses: glissades dans les préaux, hommes de neige, bombardement, imitation de la guerre russo-japonaise. Quelle joie et quelle exubérance de vie chez tous les écoliers! Pour quelques heures, les peines sont allégées, les soucis, mis de côté, la misère, oubliée. Le bonheur est dans tous les cœurs, car tous sont heureux de vivre!

Mais hélas! quels sont ces appels languissants au milieu de ces notes gaies? Pourquoi cette ombre triste sur ce riant tableau? C'est que la gent ailée, comme la grande armée des misérables, gémit et souffre à l'approche de la froidure; époque, pour elle, de ruine et souvent de mort.

N'y aurait-il pas, en songeant à la multitude de ces petits êtres, frêles et chétifs, piaulant de faim et qui restent, malgré tout, nos hôtes fidèles des jours sombres, n'y aurait-il pas, disons-nous, une récréation d'un nouveau genre tout indiquée, à la fois utile et agréable, à ajouter aux plaisirs nombreux de l'hiver?

Oui, ayons, pour commencer, quelques graines en classe (gruaux, chenevis, chanvre, tournesol, etc.); répandons-en sur nos cours, nos terrasses et nos fenêtres: moineaux, pinsons, mésanges même s'y donneront rendez-vous. Les élèves prendront bientôt goût à la chose et voudront, à leur tour, préparer le festin à leurs nouveaux amis en leur apportant les uns, leur morceau de pain tout entier; les autres, des graines achetées avec un sou qui, auparavant, eût été destiné à satisfaire l'égoïsme, la gourmandise.

Tous, dans cette nouvelle distraction, et sans regretter leur sacrifice, rivalisent de zèle pour nourrir leurs gentils protégés.

Notre cause est ainsi gagnée: moins d'oiselets souffreteux et affamés autour de nous; dès lors moins de chants plaintifs dans l'air, et pour les enfants, le contentement d'avoir pu faire quelque bien. E. N.

COMPOSITION

Le chaudronnier ambulant.

Sommaire. Arrivée du chaudronnier sur la place, près du bâtiment d'école. Déballage. Tournée dans le village. Les enfants qui sortent de l'école entourent le chaudronnier. Les différentes opérations: fonte, moulage des cuillères.

Indications. C'est surtout la dernière partie de ce devoir qui doit être développée avec soin. Les enfants s'intéressent beaucoup aux opérations de la fonte. C'est pour eux tout un drame que de suivre l'affaissement des objets placés dans le vase de fer, se remuant d'abord un peu, s'inclinant dans l'eau argentée du fond de ce vase, puis tombant tout à coup en défaillance sous une croûte immobile et noirâtre qui ne laisse percer aucun mystère de la fonte. Et quand un filet argenté coule dans le moule, les enfants n'ont pas assez de leurs yeux pour regarder; l'intérêt est d'autant plus vif que le drame est suspendu après la fonte. Les cuillers sortent enfin du moule; voici l'enlèvement des coutures du moule, puis le chiffon noir et huileux qui donnera le brillant de la lune aux cuillers, filles des vieux boutons. C. Faillettaz.

DICTÉE

Degré intermédiaire.

La houille.

On tire la houille du sein de la terre par de grands puits larges et profonds, qu'on appelle puits de mines. Vous savez qu'on appelle généralement mines toutes

les cavités creusées dans la terre pour en extraire les minéraux. Il y a des mines qui atteignent jusqu'à cinq et six cents mètres de profondeur. Chaque jour des milliers d'hommes descendent dans ces mines au péril de leur vie. Là ils se répandent dans des galeries qui y sont tracées comme des rues, et à coups de pic et de pioche, ils détachent le charbon qui forme les parois de la galerie. Ils le brouettent ensuite jusqu'au bas des puits, et le versent dans un tonneau que l'on monte en haut quand il est rempli. Ayons pour eux une grande reconnaissance, car pour extraire le charbon qui nous est si utile, les mineurs sont exposés aux plus grands dangers. Tantôt c'est une source qui inonde et noie les ouvriers. Tantôt c'est un éboulement qui les ensevelit. Tantôt c'est le feu grisou qui fait explosion. Et tous les ans des milliers d'hommes, nos semblables, périssent ainsi.

C. F. Mme Pape-Carpentier.

Degré supérieur.

Le dingo.

Le dingo est le seul animal n'appartenant pas à l'ordre des marsupiaux qui ait été trouvé en Australie, lors de la découverte de ce continent. Dès que les troupeaux de bœufs et de moutons importés par les colons devinrent nombreux, ses ravages furent sérieux. Les colons trouvèrent en lui le plus redoutable des ennemis qu'ils eurent à combattre. Des mesures rigoureuses furent prises pour réduire leur nombre et atténuer leurs ravages. On les a maintenant complètement exterminés en Tasmanie et ils sont rares sur le continent australien.

Le dingo est un beau chien, hardi, de grande taille. Son poil généralement long et doux est brun clair. Il a la tête allongée, les oreilles dressées et la queue touffue. Il ressemble assez au renard, mais il est plus gros. A l'état sauvage, il est très musclé et féroce, cependant on peut l'apprivoiser assez facilement.

(*Les animaux vivants*). G. Reymann.

Note. Cette dictée ainsi que la suivante peut rendre quelques services dans les classes qui ont à étudier l'Océanie avec le Manuel-Atlas Rosier.

L'arbre à pain et la patate.

Le jaquier ou arbre à pain croît à Ceylan, aux îles de la Sonde et dans quelques îles de l'Océanie. Sa hauteur est de quinze à dix-huit mètres. Son fruit est ovoïde et de la grosseur d'un œuf d'autruche. Quand les fruits sont bien mûrs, leur chair est blanche, farineuse et agréable au goût. On les mange bouillis tout entiers ou coupés en tranches que l'on fait rôtir. Deux ou trois jaquiers suffisent pour nourrir un homme durant toute sa vie.

Si les patates ressemblent par leur emploi aux fruits du jaquier et aux pommes de terre, elles ne sont cependant pas de la même famille. La plante qui produit les patates appartient à la famille du liseron des haies ; comme celui-ci elle porte des clochettes d'un beau rose. La racine, tantôt jaune, tantôt rouge ou violacée, est renflée, féculente et sucrée ; elle peut atteindre un poids de quatre kilos. On la mange comme la pomme de terre. Rares sur nos marchés, les patates sont cultivées dans le sud de l'Espagne, mais surtout au Japon, en Chine et dans l'Indo-Chine (D'après Mangin).

Notes. La patate douce (Convolvulus Batatas) est de la famille des convolvulacées. Le jaquier (Artocarpus incisa) est de la famille des morées, donc proche parent du figuier, du mûrier, du chanvre, du micocoulier, etc. Les morées sont l'une des huit tribus de la grande famille des urticacées. G. Reymann.

RÉCITATION

Aux oiseaux.

J'ai mis du pain sur la fenêtre,
Petits oiseaux, venez, venez :
Vous n'avez pas diné, peut-être.
N'ayez peur de mon petit nez !

J'ai devant moi, des vitres closes,
Et, pour ne pas vous effrayer,
J'ai mis mes petites mains roses
Sous l'ourlet de mon tablier.

Le verger n'a plus de cerise,
Merles gentils, venez me voir ;
Papa, quand il monte à l'église,
N'a pas un plus bel habit noir.

Le soleil luit sur les miettes,
Laissez la neige du sapin.
Venez, pinsons ; venez, fauvettes ;
Venez vers moi manger du pain !

(E. N.

Le petit ruisseau.

. Je suis un petit ruisseau ;
J'arrive de la montagne
Et je cours dans la campagne.
Je ne chante pas bien haut,
Je suis un petit ruisseau.

2. J'étais un petit ruisseau,
Mais je suis une rivière !
De ma grandeur je suis fière,
Et je chante un peu plus haut
Qu'au temps où j'étais ruisseau.

3. Plus d'humble et petit ruisseau !
De rivières je m'abreuve
Car je suis un très grand fleuve
Et je chante bien plus haut
Qu'au temps où j'étais ruisseau.

4. Fleuve, rivière ou ruisseau,
La mer immense et profonde
Boit enfin votre eau qui gronde,
En chantant toujours plus haut
Le chant du petit ruisseau.

Devinette.

1. Sans porte ni fenêtre,
Je sais une maison
D'où sort un petit être
En brisant sa cloison.
Quel est ce petit être ?
Quelle est cette maison ?

2. La blanche maisonnette
C'est un œuf rondelet,
Et la mignonne bête
Est un petit poulet.
Voilà ma devinette
Dévoilée au complet.

(A. M.)

PAGES CHOISIES

Le Forgeron.

Le Forgeron était un grand, le plus grand du pays, les épaules noueuses, la face et les bras noirs des flammes de la forge et de la poussière du fer des marteaux. Il avait, dans son crâne carré, sous l'épaisse broussaille de ses cheveux, de gros yeux bleus d'enfant, clairs comme de l'acier. Sa mâchoire large roulait avec des rires, des bruits d'haleine qui ronflaient, pareils à la respiration et aux gaîtés géantes de son soufflet ; et, quand il levait les bras, dans un geste de puissance satisfaite — geste dont le travail de l'enclume lui avait donné l'habitude

— il semblait porter ses cinquante ans plus gaillardement encore qu'il ne soulevait « la Demoiselle », une masse pesant vingt-cinq livres, une terrible fillette qu'il pouvait seul mettre en danse, de Vernon à Rouen.

J'ai vécu une année chez le Forgeron, toute une année de convalescence. J'avais perdu mon cœur, perdu mon cerveau, j'étais parti, allant devant moi, me cherchant, cherchant un coin de paix et de travail, où je pusse retrouver ma virilité. C'est ainsi qu'un soir, sur la route, après avoir dépassé le village, j'ai aperçu la forge, isolée, toute flambante, plantée de travers à la croix des Quatre-Chemins. La lueur était telle que la porte charretière, grande ouverte, incendiait le carrefour, et que les peupliers, rangés en face, le long du ruisseau, fumaient comme des torches. Au loin, au milieu de la douceur du crépuscule, la cadence des marteaux sonnait à une demi-lieue, semblable au galop, de plus en plus rapproché, de quelque régiment de fer. Puis, là, sous la porte béante, dans la clarté, dans le vacarme, dans l'ébranlement de ce tonnerre, je me suis arrêté, heureux, consolé déjà, à voir ce travail, à regarder ces mains d'homme tordre et aplatir les barres rouges.

J'ai vu, par ce soir d'automne, le Forgeron pour la première fois. Il forgeait le soc d'une charrue. La chemise ouverte, montrant sa rude poitrine, où les côtes, à chaque souffle, marquaient leur carcasse de métal éprouvé, il se renversait, prenait un élan, abattait le marteau. Et cela, sans un arrêt, avec un balancement souple et continu du corps, avec une poussée implacable des muscles. Le marteau tournait dans un cercle régulier, emportant des étincelles, laissant derrière lui un éclair. C'était « la Demoiselle », à laquelle le Forgeron donnait ainsi le branle, à deux mains; tandis que son fils, un gaillard de vingt ans, tenait le fer enflammé au bout de la pince, et tapait de son côté, tapait des coups sourds qu'étouffait la danse éclatante de la terrible fillette du vieux. Toc, toc — toc, toc ; on eût dit la voix grave d'une mère encourageant les premiers bégaiements d'un enfant. « La Demoiselle » valsait toujours, en secouant les paillettes de sa robe, en laissant ses talons marqués dans le soc qu'elle façonnait, chaque fois qu'elle rebondissait sur l'enclume. Une flamme saignante coulait jusqu'à terre, éclairant les arêtes saillantes des deux ouvriers, dont les grandes ombres s'allongeaient dans les coins sombres et confus de la forge. Peu à peu, l'incendie pâlit, le Forgeron s'arrêta. Il resta noir, debout, appuyé sur le manche du marteau, avec une sueur au front qu'il n'essuyait même pas. J'entendais le souffle de ses côtes encore ébranlées, dans le grondement du soufflet que son fils tirait d'une main lente.

Le soir, je couchais chez le Forgeron, et je ne m'en allais plus. Il avait une chambre libre, en haut au-dessus de la forge, qu'il m'offrit et que j'acceptai. Dès cinq heures avant le jour, j'entrais dans la besogne de mon hôte. Je m'évaillais au rire de la maison entière, qui s'animait jusqu'à la nuit de sa gaîté énorme. Sous moi, les marteaux dansaient. Il semblait que « la Demoiselle » me jetait hors du lit, en tapant au plafond, en me traitant de fainéant. Toute la pauvre chambre avec sa grande armoire, sa table de bois blanc, ses deux chaises, craquait, me criait de me hâter. Et il me fallait descendre. En bas, je trouvais la forge déjà rouge. Le soufflet ronronnait, une flamme bleue et rose montait du charbon, où la rondeur d'un astre semblait luire, sous le vent qui creusait la

braise. Cependant le Forgeron préparait la besogne du jour. Il remuait du fer dans les coins, retournait des charrues, examinait des roues. Quand il m'apercevait il mettait les poings aux côtes, le digne homme, et il riait la bouche fendue jusqu'aux oreilles. Cela l'égayait de m'avoir délogé du lit à cinq heures. Je crois qu'il tapait pour taper, le matin, pour sonner le réveil avec le formidable carillon de ses marteaux. Il posait ses grosses mains sur mes épaules, se penchait comme s'il eût parlé à un enfant, en me disant que je me portais mieux, depuis que je vivais au milieu de sa ferraille. Et tous les jours nous prenions le vin blanc ensemble, sur le dos d'une vieille carriole renversée. Puis, souvent, je passais ma journée à la forge. L'hiver surtout, par les temps de pluie, j'ai vécu toutes mes heures là. Je m'intéressais à l'ouvrage. Cette lutte continue du Forgeron contre ce fer brut, qu'il pétrissait à sa guise, me passionnait comme un drame puissant. Je suivais le métal du fourneau sur l'enclume, j'avais de continuelles surprises à le voir se ployer, s'éteindre, se rouler, pareil à une cire molle, sous l'effort victorieux de l'ouvrier. Quand la charrue était terminée, je m'agenouillais devant elle, je ne reconnaissais plus l'ébauche informe de la veille, j'examinais les pièces, rêvant que des doigts souverainement forts les avaient prises et façonnées ainsi sans le secours du feu. Parfois, je souriais en songeant à une jeune fille que j'avais aperçue, autrefois, pendant des journées entières, en face de ma fenêtre, tordant de ses mains fluettes des tiges de laiton, sur lesquelles elle attachait, à l'aide d'un fil de soie, des violettes artificielles.

Jamais le Forgeron ne se plaignait. Je l'ai vu, après avoir battu le fer pendant des journées de quatorze heures, rire le soir de son bon rire, en se frottant les bras d'un air satisfait. Il n'était jamais triste, jamais las. Il aurait soutenu la maison sur son épaule, si la maison avait croulé. L'hiver il disait qu'il faisait bon dans sa forge. L'été il ouvrait la porte toute grande et laissait entrer l'odeur des foins. Quand l'été vint, à la tombée du jour, j'allais m'asseoir à côté de lui, devant la porte. On était à mi-côte ; on voyait de là toute la largeur de la vallée. Il était heureux de ce tapis immense de terres labourées, qui se perdait à l'horizon dans le lilas clair du crépuscule. Et le Forgeron plaisantait souvent. Il disait que toutes ces terres lui appartenaient, que la forge, depuis plus de deux cents ans, fournissait des charrues à tout le pays. C'était son orgueil, pas une moisson ne poussait sans lui. Si la plaine était verte en mai et jaune en juillet, elle lui devait cette soie changeante. Il aimait les récoltes comme ses filles, ravi des grands soleils, levant le poing contre les nuages de grêle qui crevaient. Souvent il me montrait au loin quelque pièce de terre qui paraissait moins large que le dos de sa veste, et il me racontait en quelle année il avait forgé une charrue pour ce carré d'avoine ou de seigle. A l'époque du labour, il lâchait parfois ses marteaux ; il venait au bord de la route ; la main sur les yeux, il regardait. Il regardait la famille nombreuse de ses charrues mordre le sol, tracer leurs sillons, en face, à gauche, à droite. La vallée en était toute pleine. On eût dit, à voir les attelages filer lentement, des régiments en marche. Les socs de charrues luisaient au soleil, avec des reflets d'argent. Et lui, levait les bras, m'appelait, me criait de venir voir quelle « sacrée besogne » elles faisaient. Toute cette ferraille retentissante qui sonnait au-dessous de moi me mettait du fer dans le sang. Cela me valait mieux que les drogues des pharmaciens.

E. Zola.

ARITHMÉTIQUE

Degré inférieur.

Le franc et le centime.

Présenter aux élèves les pièces usuelles de monnaie : 1, 2, 5, 10, 20, 50 centimes et la pièce de 1 franc. Faire observer fes caractères distinctifs de ces pièces : métal, forme, diamètre relatif, épaisseur, la face et le revers, la tranche, la valeur, les inscriptions et devises.

Les pièces d'argent de 1 f. et de 50 c. sont au titre de 0,835, c'est-à-dire qu'elles contiennent, sur 1000 parties, 835 d'argent pur et 165 de cuivre. La pièce de 1 f. pèse 5 grammes et a 23 mm. de diamètre. La pièce suisse porte autour de la face 22 étoiles.

Les monnaies de billon (5, 10 et 20 c.) sont composées d'un alliage de nickel, de cuivre et d'étain ; celles de 1 et 2 c. sont en cuivre.

I Composer au moyen de ces pièces des valeurs données, allant de 20 c. à 1 f.

a) *intuitivement :* 30 c. = 20 c. + 10 c. 70 c. = 50 c. + 20.
40 c. = 20 c. + 20 c. 80 c. = 50 c. + 20 c. + 10 c.
60 c. = 50 c. + 10 c. 90 c. = 50 c. + 20 c. + 20 c.
25 c. = 20 c. + 5 c.
32 c. = 20 c. + 10 c. + 2 c.
38 c. = 20 c. + 10 c. + 5 c. + 2 c. + 1 c.
47 c. = 20 c. + 20 c. + 5 c. + 2 c.
59 c. = 50 c. + 5 c. + 2 c. + 2 c.
63 c. = 50 c. + 10 c. + 2 c. + 1 c.

b) *de mémoire :*

66 c. =	26 c. =	56 c. =
71 c. =	31 c. =	64 c. =
74 c. =	37 c. =	69 c. =
89 c =	39 c. =	76 c. =
92 c. =	42 c. =	83 c. =
96 c. =	48 c. =	95 c. =

II Soustraire d'une valeur supérieure a 20 c., une valeur moindre.

a) *intuitivement :*

20 c. — 10 c. =	1 f. — 10 c. =	20 c. — 5 c. =
50 c. — 10 c. =	1 f. — 20 c. =	20 c. — 15 c. =
50 c. — 20 c. =	1 f. — 30 c. =	50 c. — 25 c. =
50 c. — 30 c. =	1 f. — 40 c. =	50 c. — 35 c. =
50 c. — 40 c. =	1 f. — 50 c. =	40 c. — 25 c. =
60 c. — 30 c. =	1 f. — 60 c. =	60 c. — 25 c. =

Beaucoup de ces exercices seront rendus plus intéressants si l'on organise en classe une sorte de petit marché dans lequel on vend des objets que les écoliers sont exercés à payer. Ils seront aussi invités à faire des échanges de pièces de monnaie. La maitresse aura eu soin de se munir d'un nombre suffisant de pièces de cuivre et de billon.

b) *oralement ou par écrit :*

28 c. — 6 c. =	44 c. — 12 c. =	80 c. — 15 c. =
29 c. — 5 c. =	49 c. — 16 c. =	83 c. — 15 c. =
34 c. — 3 c. =	50 c. — 12 c. =	86 c. — 18 c. =
37 c. — 6 c. =	50 c. — 24 c. =	87 c. — 19 c. =
45 c. — 15 c. =	50 c. — 27 c. —	85 c. — 28 c. =
48 c. — 18 c. =	50 c. — 36 c. =	89 c. — 34 c. =
	67 c. — 15 c. =	90 c. — 42 c. =
	63 c. — 21 c. =	90 c. — 37 c. =
	66 c. — 24 c. =	1 f. — 26 c. =
	69 c. — 38 c. =	1 f. — 31 c. =
	72 c. — 13 c. =	1 f. — 53 c. =
	74 c. — 15 c. =	1 f. — 74 c. =

III. Multiplier une valeur en centimes ; le produit ne dépasse pas un franc.

1. Un crayon coûte 5 c. Que coûte une douzaine de crayons ? Combien rendra-t-on à l'acheteur s'il paie avec une pièce d'un franc ?

2. Que coûtent 3 timbres-poste à 25 c. ?

3. Quel est le prix de 6 bobines à 8 c. chacune ? Si l'on donne en paiement 50 c., combien le marchand doit-il rendre ?

4. Un écheveau de coton se vend 12 c. Quel est le prix de 12 écheveaux. Combien rendra-t-on sur un franc offert en paiement ?

5. Un dé à coudre valant 15 c., que paie-t-on pour 5 dés ? Avec quelles pièces de monnaie peut-on faire ce paiement ?

6. Le cahier de papier à lettre, grand format, coûtant 18 c., quel est le prix de 5 cahiers ?

7. On a distribué à chacun des 17 écoliers d'une classe, une gomme qui vaut 4 c. Quelle est la valeur de ces gommes ?

8. Une plume revenant à 3 c., quelle est la valeur d'une boîte de 24 plumes ?

IV. Diviser une valeur de 20 c. à 1 fr. par un nombre de 1 a 20.

1. On a payé 54 c. pour du lait à 18 c. le l. Combien de l. a-t-on acheté ?

2. Combien peut-on acheter de crayons, valant chacun 8 c., avec 96 c. ?

3. Marianne a vendu pour 72 c. une douzaine d'œufs. Quel est le prix de l'œuf ?

4. Louise a acheté 15 pommes pour 45 c. A combien revient la pomme ? Que paierait-on pour une douzaine ?

5. Une repasseuse a reçu 80 c. pour avoir repassé 5 chemises. Que coûte le repassage d'une chemise ?

6. On paie 5 c. pour 3 plumes ; combien aura-t-on de plumes pour 25 c. ?

7. On a 4 oranges pour 25 c. ; combien en a-t-on pour 1 f. ?

8. Une demi-douzaine de verres se vend 90 c. Quel est le prix d'un verre ?

9. Sachant que 9 bouchons valent 20 c., combien peut-on en acheter avec un franc ?

10. 7 feuilles de papier coûtent 12 c. Combien aura-t-on de feuilles ponr 60 c. ?

U. B.

COMPTABILITÉ

Classe de filles. — Objets de lingerie.

I. Degré moyen.

PRIX DE REVIENT D'UNE TABLIER POUR JEUNE FILLE.

Calculez le prix de revient du tablier de votre sœur, avec les renseignements suivants :

Comme fournitures, il a fallu : m. 2,25 de bazin, à fr. 1,20 le m. ; m. 1,50 broderie, à fr. 0,80 le m., et 2 boutons de nacre à fr. 0,05 le pièce. La façon est comptée à fr. 1,50.

Rép. : le tablier revient à fr. 5,50. J. F. M.

Prix de revient.

Une maîtresse couturière a fourni pour la confection d'une robe : 11,75 m. de soie à 4 fr. 80 le mètre ; 6,50 m. de jaconas pour doublure à 95 cent. ; 2,60 m. de satinette à 1 fr. 05 ; 1,20 m. d'alpaga pour faux-ourlet à 1 fr. 10 ; 1,90 m. de taffetas pour balayeuse à 3 fr. 25 ; 4,85 m. de lacet-brosse mohair à 20 cent. ; 17,50 m. de soutache soie à 1 fr. 30 ; 1,35 m. de satin noir pour plastron à 4 fr. 80 et des petites fournitures pour 6 fr. 75.

La façon a occupé 2 ouvrières pendant 2 $^1/_2$ journées chacune : la journée est payée 3 fr. 25.

A ces dépenses, la couturière ajoute comme frais généraux le 12 % du total des fournitures et de la façon. Désirant faire elle-même un bénéfice du 5 % sur le tout, frais généraux compris, elle demande de lui établir le prix de revient et le prix de vente de cette robe. P. R.

Prix de revient et prix de vente d'une robe.

	Prix		Coût	
FOURNITURES :	Fr.	C.	Fr.	C.
m. 11,75 soie	4	80	56	40
» 6,50 jaconas pour doublure		95	6	18
» 2,60 satinette	1	05	2	73
» 1,20 alpaga pour faux-ourlet	1	10	1	32
» 1,90 taffetas pour balayeuse	3	25	6	18
» 4,85 lacet brosse mohair		20		97
» 17,50 soutache noire	1	30	22	75
» 1,35 satin noir pour plastron	4	80	6	48
Petites fournitures			6	75
Total			109	76
FAÇON :				
5 journées	3	25	16	25
			126	01
Frais généraux 12 %			15	12
Prix de revient de la robe			141	13
Bénéfice 5 %			7	06
Prix de vente de la robe			148	19

Solution du compte donné page 750.

CAISSE	*DOIT*		*AVOIR*	
	Fr.	C.	Fr.	C.
En caisse	378	40		
Payé 1 traite Bonnard			79	55
» » Weith			60	80
Note de Mme Richard	48	20		
» Mme Delarive	107	95		
» Mme Müller	30	30		
Vente de 3 blouses à fr. 14,85	44	55		
» 2 manteaux à fr. 28,75	57	50		
Payé la note de fournitures M. Redard			19	80
Port de 5 paquets à fr. 0,40			2	—
Note de Mme Blanc	14	75		
» Mme Duport	9	60		
Payé la note du gaz d'octobre			10	85
» 2 paires ciseaux fr. 3,90 + fr. 2,65			6	55
» 12 journées à Mlle Louise, à fr. 3,40			40	80
Il y a erreur ; il lui manque				95
Solde en caisse			469	95
Sommes égales :	691	25	691	25

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

NOMINATION

Dans sa séance du 3 décembre, le Conseil d'Etat a nommé M. Paul Sirven à Paris, en qualité de professeur ordinaire de littérature française à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne.

Au Vêtement Moderne

F. KOCHER, Rue Pépinet, 2, LAUSANNE

VÊTEMENTS SOIGNÉS

pour Messieurs et Jeunes Gens, Costumes pour Garçonnets

Vêtements de cérémonie, Complets pour Velocemens et Touristes

Manteaux et Pardessus de toutes saisons

Pélerines, Flotteurs, Pantalons fantaisie

VÊTEMENTS SUR MESURE

750 Problèmes d'Arithmétique

destinés aux jeunes filles des Ecoles primaires, secondaires, supérieures, ménagères et professionnelles, par P. Félix. Ouvrage approuvé par les Départements de l'Instruction publique de Vaud et de Berne.

Payot et Cie libraires-éditeurs. — 1 fr. 25.

Institut pour Bègues

Directrice : Mlle WENTZ

Villa Verte, Petit-Lancy

GENÈVE

A côté de la Chapelle. Arrêt du tramway.

Consultations tous les jours de 1 à 4 h.

Téléphone 3470.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 10, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHATEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

Tout nouvel abonné à **LA REVUE**
pour l'année **1905** recevra le journal

GRATUITEMENT

du 1er au 31 DÉCEMBRE 1904

envoyer les demandes dès à présent afin de revoir le journal

EN DÉCEMBRE

LA REVUE

paraît tous les jours sauf le dimanche
PRIX D'ABONNEMENT
12 fr. par an.

Articles politiques et littéraires. — Causerie scientifique. — Feuilletons réputés. — Correspondance de Paris et de Berne. — Service complet de dépêches. — Chroniques agricoles spéciales. H14596L

Sur demande, l'abonnement peut se payer en deux fois.

Tous les abonnés de **La Revue** reçoivent **gratuitement**, le samedi, un supplément de 8 pages : *La Revue du Dimanche*, formant à la fin de l'année un intéressant volume de 400 pages.

Expédiée par les premiers trains de l'après-midi, **La Revue** parvient le même jour à la plupart des abonnés.

On s'abonne à l'administration à Lausanne et dans tous les bureaux de poste.

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

THÉS O-MI-TO

J. PHILIPPON
Rue du Grand-St-Jean, 38, LAUSANNE
Même maison rue St-Pierre, 15

Articles Chinois et Japonais
Tissus, Soies, Porcelaines, Vases, Articles divers, etc.

Spécialité : THÉS O-MI-TO
en paquets et ouverts, depuis 3 fr. 80 le kilog. à 25 fr. le kilog. — Dégustation gratuite des Thés. — Expédition des Thés depuis un kilog. franco dans toute la Suisse.

Chocolats fins, Cacao. Biscuits, Cafés verts et torréfiés, Huiles de noix et d'olive, Savons de Marseille et de toilette, Pâtes, Sucres, Vanilles fines, etc., etc.

ÉTRENNES

Le bonheur du foyer, c'est de joindre

L'UTILE A L'AGRÉABLE

Une Machine à Coudre

SINGER

Nouvelle Cannette Centrale et Originale
d'après ✠ Singer N° 2675

Constitue un cadeau de fin d'année vraiment pratique et apprécié.

Paiements par termes. — Escompte au comptant.
Garantie sur facture.

COMPAGNIE SINGER

Direction pour la Suisse
13, rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.
Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.
Delémont, avenue de la Gare.
Fribourg, rue de Lausanne, 144.
Lausanne, Casino-Théâtre.
Martigny, maison de la Poste.
Montreux, Avenue des Alpes.
Neuchâtel, place du Marché, 2.
Nyon, rue Neuve, 2.
Vevey, rue du Lac, 15.
Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

Exposition de Paris 1900
GRAND PRIX la plus haute récompense.

NOËL-NOËL-NOËL

Dernières nouveautés parues :

FAISST, C. **L'Etoile des Mages,** à 1 voix et piano.	Fr. 1 20
GRUNHOLZER, K. **Joie de Noël,** à 2 » »	— 50
AIBLINGER, J.-C. **Auprès de la crèche — Bei der Krippe Jesu,** pour 4 voix mixtes ou 2 voix égales, avec accompagnement d'orgue (harmonium) ou piano, ou de petit orchestre.	
Partition à 2 voix et orgue	1 —
» du chœur à 2 voix	— 25
» » mixte	— 25
Parties d'orchestre, 8 parties	1 50
BISCHOFF, J. **Le Cantique des anges,** chœur mixte, partition.	1 —
idem, avec accompagnement de quintor à cordes, partition	1 50
chaque partie instrumentale	— 25
— **Sonnez, cloches harmonieuses,** à 3 voix et piano partition et parties	1 60
parties à	— 20
NORTH, C. op. 44 I. **Noël. — Paix sur la terre,** à 4 voix mixtes	— 50
BISCHOFF, J. **Paix sur la terre,** pour soprano solo, chœur mixte et piano partition	2 —
parties	— 20
BOST, L. op. 49 **Il vient! Noël,** chœur mixte	1 —
KLING, H. » **Chant de Noël** » »	1 50
GRUNHOLZER, K. **Noël — Agneau de Dieu,** (D. Meylan) chœur d'hommes	— 50
NORTH, C. op. 37 I. **Paix sur la terre — Noël,** chœur d'hommes	1 —

La Lyre Enfantine

20 Mélodies pour la famille et l'école — Piano et Chant

Poésies de L. CHATELAIN — Musique de K. GRUNHOLZER — Prix : fr. **1.50**

KLING, H. **Chant Nuptial**	Duo sopr. et baryton	2 —
— » **pour Noces d'Argent**	» »	2 —
— » » » **d'Or**	» »	2 —
MEISTER, C. **Le Batelier,** duo ténor et baryton ou soprano et alto		2 —
mezzo soprane et ténor		2 —

En vente chez

FŒTISCH FRÈRES, Editeurs de Musique

LAUSANNE — Succursale à Vevey

Envoi à l'Examen

Lausanne. — Imp. Ch. Viret-Genton.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLme ANNÉE — No 51-52. LAUSANNE — 24e décembre 1904.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **Paul-E. Mayor**, instituteur, Lavey-Village.
JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : **W. Rosier**, professeur à l'Université.
NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.
VALAIS : **A. Michaud**, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.
PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Baatard,** Lucien, prof., Genève.
Rosier, William, prof., Genève.
Grosgurin, L., prof., Genève.
Pesson, Ch., inst. Céligny.

Jura Bernois.

MM. **Fromaigeat,** L., inst., Saignelégier.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Gylam, A., inspecteur, Corgémont.
Baumgartner, A., inst., Bienne.
Chatelain, inspecteur, Porrentruy.
Mœckli, inst., Neuveville.
Vacat.

Neuchâtel.

MM. **Brandt,** W., inst., Neuchâtel.
Decreuse, J., inst., Boudry.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Amez-Droz, E., inst., Villiers.
Barbier, C.-Ad., inst., Chaux-de-Fonds.
Perrenoud, Ul., dir., Asile des Billodes.

Valais.

MM. **Blanchut,** F., inst., Collonges.
Michaud, Alp., inst., Bagnes.

Vaud.

MM. **Cloux,** J., Lausanne.
Jayet, L., Lausanne.
Magnin, J. Lausanne.
Martin, H., Lausanne.
Visinand, L., Lausanne.
Rochat, P., Yverdon.
Faillettaz, C., Arzier-Le Muids.
Briod, E., Lausanne.
Cornamusaz, F., Trey.
Dériaz, J., Baulmes.
Collet, M., Brent.
Visinand, La Rippe.
Perrin, M., Lausanne.
Magnenat, Oron.

Tessin.

M. **Nizzola,** prof., Lugano.

Suisse allemande.

M. **Fritschi,** Fr., Neumünster-Zurich

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. **Quartier-la-Tente,** Ed., président honoraire, Neuchâtel.
Latour, L., inspecteur, président, Corcelles s. Neuchâtel.
Rosselet, F., inst., vice-président, Bevaix.
MM. **Hoffmann,** inst., secrétaire, Neuchâtel.
Perret, C., inst., trésorier, Lausanne.
Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

La Genevoise

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : **Assurances au décès, — assurances mixtes, — assurances combinées, — assurances pour dotation d'enfants.**

Conditions libérales. — Polices gratuites.

RENTES VIAGÈRES

aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. Edouard Pilet, 4, pl. Riponne à **Lausanne** ; P. Pilet, agent général, 6, rue de Lausanne, à Vevey, et Gustave Ducret, agent principal, 25, rue de Lausanne, à Vevey ; Ulysse Rapin, agents généraux, à Payerne, aux agents de la Compagnie à Aigle, Aubonne, Avenches, Baulmes, Begnins, Bex, Bière, Coppet, Cossonay, Cully, Grandson, L'Auberson, Le Sépey, Montreux, Morges. Moudon, Nyon, Oron, Rolle, Yverdon ; à M. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande, à Genève ou au siège social, 10, rue de Hollande, à Genève. H985ᵉx

Siège social : rue de Hollande, 10, Genève

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Nouveautés de fin d'année :

Au Foyer romand. Etrennes littéraires pour 1905. Publiées sous la direction de M. Philippe Godet. 3 fr. 50

Gais propos et propos graves, par Barnaud, Eug., pasteur. In-16. 2 fr.

Hors de l'abîme. Histoire de la vie d'une femme. Traduit de l'anglais. In-16. 2 fr. 50

Les Deux Forces. Roman, par Virgile Rossel. In-16. 3 fr. 50

Littérature et Morale, par Henri Warnery. Avec un portrait de l'auteur et une notice biographique et littéraire, par Samuel Cornut. In-16. 4 fr.

La fille du taupier, par Louis Fabre, 3 fr. 50

Jean de Naples, par Adolphe Ribaux, 3 fr. 50

L'Echelle, Roman par J.-P. Porret, 3 fr. 50

Portes entr'ouvertes, Propos du commissaire Potterat, par Benj. Vallotton, 3 fr. 50

Histoire documentaire de la manufacture de porcelaine de Nyon, 1781-1813, par Aloys de Molin, In-4° avec gravures, 20 fr.

Envoi à l'examen sur demande.

ALMANACH HACHETTE pour 1905.

Broché, 1 fr. 50 ; cartonné, 2 fr. ; relié maroquin rouge, souple, tranches dorées, 3 fr.

---

750 Problèmes d'Arithmétique

destinés aux jeunes filles des Ecoles primaires, secondaires, supérieures, ménagères et professionnelles, par P. Félix. Ouvrage approuvé par les Départements de l'Instruction publique de Vaud et de Berne.

Payot et Cie libraires-éditeurs. — 1 fr. 25.

Institut pour Bègues

Directrice : Mlle WENTZ

Villa Verte, Petit-Lancy

GENÈVE

A côté de la Chapelle. Arrêt du tramway.

Consultations tous les jours de 1 à 4 h.

Téléphone 3470.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

EXAMENS DES ASPIRANTS

au diplôme d'instituteur secondaire du Jura Bernois.

Ces examens auront lieu, conformément au règlement du 16 octobre 1897, du 25 au 29 avril prochain, au bâtiment de l'école cantonale à Porrentruy, où ils commenceront mardi à 8 heures du matin.

Les candidats sont priés de s'inscrire avant le 1er février prochain chez M. le Dr Landolt, inspecteur des écoles secondaires à Neuveville, président de la commission d'examens, en ajoutant les papiers réglementaires (§ 3 du règlement) et la somme de 20 francs comme contribution aux frais d'examen.

Berne, le 20 décembre 1904.

O. H. 4212. **Direction de l'instruction publique.**

Jeune Allemand désire être reçu comme

Pensionnaire

pour plusieurs mois, à un prix réduit, dans une bonne famille ou institut, pour y enseigner l'allemand et l'anglais, et se perfectionner dans la langue française. Bonnes références données et exigées.

Prière d'adresser les offres sous chiffre **Xc 6469 Q,** à **Haasenstein & Vogler** à **Bâle.**

P. BAILLOD & Cie

GROS *NOUVEAU MAGASIN* **DÉTAIL**

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÉVRERIE

CHAUX-DE-FONDS
Léopold Robert 58.

LAUSANNE
Place Centrale

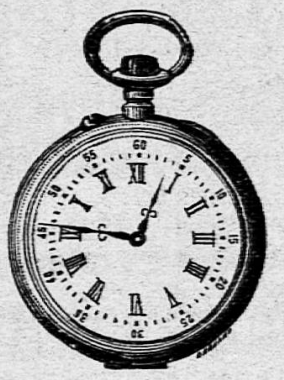

Grand choix, toujours environ 1000 montres en magasin.

Chronomètres
Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles

Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.

Montre unioniste, croix-bleue.

Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.